



---

**LA FONDATION**  
*Terrain d'innovations.*

8 rue Saint Sabin  
75011 Paris  
fondation.msf.fr  
Tél. : +33 (1) 40 21 27 27  
[donateur@fondationmsf.fr](mailto:donateur@fondationmsf.fr)  
[contact@fondationmsf.fr](mailto:contact@fondationmsf.fr)

## **RAPPORT FINANCIER 2018**

### **FONDATION MEDECINS SANS FRONTIERES**

## / DECOMPOSITION DU DEFICIT 2018

Au 31 décembre 2018, la Fondation MSF présente un déficit comptable de 94 K€.

En K€	RECETTES	DEPENSES	TOTAL
Activités Opérationnelles	2 618	2 618	0
Activité Immobilière	573	667	-94
<b>TOTAL</b>	<b>3 190</b>	<b>3 284</b>	<b>-94</b>

Dépenses et recettes des activités opérationnelles s'équilibrent. Le déficit provient uniquement de l'activité immobilière de la Fondation.

### RESSOURCES

En K€	Activité Immobilière	Autres activités	TOTAL
Dons privés	0	2 519	2 519
Prestations de services	499	0	499
Autres produits exploitation	56	1	57
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>554</b>	<b>2 520</b>	<b>3 075</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>18</b>	<b>89</b>	<b>107</b>
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>	<b>2 618</b>	<b>3 190</b>

### DEPENSES

En K€	Activité Immobilière	Autres activités	TOTAL
Achats et services extérieurs	19	1 005	1 024
Impôts, taxes et versements assimilés	48	60	108
Charges de personnel	0	1 212	1 212
Dotations amorts / prov.-exploitation	600	0	600
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>667</b>	<b>2 277</b>	<b>2 943</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>339</b>	<b>339</b>
<b>TOTAL</b>	<b>667</b>	<b>2 618</b>	<b>3 285</b>

## / ACTIVITE IMMOBILIERE 2018

### Ressources

Conformément au bail qui lie la Fondation MSF et MSF Logistique, les produits provenant des loyers hors charges locatives ont varié entre 2017 et 2018 de 339 K€ et s'élèvent à 499 K€, auxquels s'ajoutent, la refacturation à l'euro des impôts locaux (notamment taxes foncières) pour 55 K€ et les reprises de subventions d'investissement accordées pour 18 K€ par les collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional, Ville, Communauté Urbaine). L'augmentation des loyers est corrélée aux extensions en cours du site de Mérignac exploité par MSF Logistique

### Dépenses

Les dépenses sont principalement constituées des dotations aux amortissements (600 K€).

Comme chaque année, les dépenses immobilières constituées des dotations aux amortissements pour 600 K€ en 2018 et de taxes et assurances pour 67 K€ ne sont pas compensées par les recettes immobilières de l'année.

Ceci s'explique par deux éléments bien distincts :

Les 600 K€ de charge de dotation annuelles ne sont pas couverts par les produits de la période. En effet, les produits à mettre en regard des dotations aux amortissements de l'année ont été comptabilisés par la Fondation en 2003 et 2012 au moment du financement

par les sections MSF des actifs aujourd'hui amortis et mis en réserves. La charge annuelle de dotation et les financements mis en réserves antérieurement se compensent au passif du bilan sans incidence sur le niveau de fonds propres de la Fondation, mais génère annuellement une insuffisance de résultat de 600 K€.

Les 67 K€ de taxes, d'assurance et autres achats extérieurs sont largement couverts par les recettes immobilières générées par la facturation des loyers pour 555 K€ (charges locatives comprises) et d'autres produits exceptionnels pour 18K€. Leur montant net génère un excédent de résultat de 506 K€.

De l'addition de ces deux éléments (- 600 K€ et + 506 K€) résulte le déficit comptable de 94K€.

Les modalités de financement de l'activité immobilière ont été approuvées par le Conseil d'Administration de la Fondation qui a formalisé qu'à compter du 1er Janvier 2016, les ressources issues de la générosité du public ne financeraient ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac, ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.

## / ACTIVITES OPERATIONNELLES 2018

<b>RESSOURCES</b>				<b>DEPENSES</b>			
<i>En K€</i>	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>Variation</b>	<i>En K€</i>	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>Variation</b>
Dons privés	3 907	2 519	-1 388	Achats et services extérieurs	2 607	1 005	-1 602
Prestations de services	0	0	0	Impôts, taxes et versements assimilés	55	60	5
Autres produits exploitation	0	1	1	Charges de personnel	1 042	1 212	170
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 907</b>	<b>2 520</b>	<b>-1 387</b>	Dotations amorts / prov.-exploitation	0	0	0
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 704</b>	<b>2 277</b>	<b>-1 427</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11</b>	<b>89</b>	<b>78</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 921</b>	<b>2 618</b>	<b>-1 303</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>81</b>	<b>339</b>	<b>258</b>
				<b>TOTAL</b>	<b>3 784</b>	<b>2 618</b>	<b>-1 166</b>

### Ressources

Les ressources de l'année 2018 correspondent à des dons issus de la collecte 2018 pour 2 519 K€ contre 3 907 K€ en 2017 et à l'utilisation d'une partie (89 K€) des fonds collectés en 2017 pour le projet spécifique ASTapp - programme en phase de développement pour lutter contre l'antibiorésistance.

Les ressources issues de la collecte annuelle sont en diminution de 1 408 K€ par rapport à 2017 soit - 36%, conséquence directe de la nouvelle loi fiscale sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui en réduisant aux seuls actifs immobiliers l'assiette imposable rend le dispositif fiscalement moins incitatif pour les donateurs. Dès lors, les donateurs assujettis à l'ISF, financeurs privilégiés des fondations reconnues d'utilité publique, ont considérablement diminué leurs dons sur 2018. Par ailleurs, aucun legs n'est comptabilisé sur l'exercice contre 248K€ en 2017.

## Dépenses

La Fondation a consacré en 2018 un total de 1 486 K€ aux projets qu'elle opère en direct ou aux initiatives qu'elle soutient financièrement.

Par ordre décroissant d'utilisation des fonds, la Fondation a ainsi financé :

- Le projet Minilab de l'Association MSF pour 251 K€ auxquels s'ajoutent 20 K€ affectés au programme hospitalier d'Amman en Jordanie. En 2017, la Fondation avait contribué aux projets (Minilab, maternité de Katiola en Côte d'Ivoire et hôpital d'Amman en Jordanie) de l'association pour un total de 1500 K€
- Le programme 3D : 183 K€
- Le programme ASTapp : 108 K€
- Le programme fièvre jaune mené par l'association Epicentre : 242 K€
- Le programme TDR : 29 K€

Par ailleurs, la Fondation a employé 841 K€ de ses fonds pour financer les activités humanitaires du CRASH et les bourses d'étude.

- **Le CRASH** pour 701 K€ contre 807 K€ en 2017 soit une baisse de 13 %. Les dépenses du Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires ont permis, notamment, de réaliser :
  - Les projets de formation suivants :
    - Miser en place du LEAP (Leadership Education Academic Partnership)
    - Deux sessions du FOOT (Formation Opérationnelle Orientée Terrain)
  - Les travaux de recherche et de publication dans les domaines suivants :
    - La poursuite d'un chantier de réflexion sur l'organisation collective du travail
    - Une réflexion sur le rôle de l'épidémiologie d'intervention
    - Un travail de recherche sur la relation patients – soignants dans le cadre du programme MSF de chirurgie reconstructrice à l'hôpital d'Amman
    - La publication d'un livre de Rony Brauman sur les « Guerres Humanitaires »
  - Les travaux de conseil et support dans les domaines suivants :
    - Projets à destination des populations migrantes et réfugiés
    - Auprès de la présidence et de la direction sur divers sujets institutionnels
    - Sollicitations ad hoc sur des contextes variés (Yémen, Syrie, Ebola, etc.)
  - Les retours d'expérience, revue critiques et évaluations :

- Le RIDER (Réseau Interdisciplinaire Dédié à l'Evaluation et au Retour d'Expérience)
  - La réalisation d'une revue des opérations dans le Borno 2015-16
- **Les bourses d'études** pour 140 K€ contre 73 K€ en 2017 soit une hausse (+91%). Elles prennent en charge une partie des frais pédagogiques et des frais de vie de l'étudiant pendant ses études, sur la base d'une répartition décidée par la commission d'attribution des bourses qui se réunit une fois par an. Tout comme en 2017, 7 personnes ont bénéficié d'une bourse en 2018. L'augmentation de ce poste s'explique à l'initiative des membres de la commission des bourses des modalités de prise en charge des frais qui peuvent désormais couvrir les frais de scolarité et les frais de vie des étudiants boursiers.

La recherche de fonds et le fonctionnement mobilisent en 2018 une part stable des emplois soit 618 K€.

- **La recherche de fonds**  
En 2018, la Fondation a capitalisé sur ses efforts de collecte de 2017. Les opérations d'appel aux dons ont généré 359 K€ de dépenses contre 367 K€ en 2017 soit une baisse de 2 % à mettre en regard de la diminution de 36% de la collecte annuelle. Ainsi en 2018, il a fallu investir 10,3 euros pour collecter 100 euros (contre 9,6 en 2017).
- **Le fonctionnement**  
Il s'élève à 259 K€ soit 8,8% des emplois contre 336 K€ en 2017.

## / COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2018 (CER)

Les principes d'affectation des ressources de la Fondation au financement de ses emplois sont rappelés : l'ensemble des ressources de la Fondation a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements. Néanmoins, certaines ressources financent prioritairement certains emplois.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière).
- Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier. A compter du 1er janvier 2016, les ressources issues de la générosité ne financent ni les investissements liés à

l'ensemble immobilier de Mérignac ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.

- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements (hors immobilier de Mérignac), puis pour le financement des frais de fonctionnement et recherche de fonds.

Au 31 décembre 2018, la Fondation dispose d'une réserve de générosité publique non affectée et non utilisée de 1 249 K€ contre 1 269 K€ au 31 décembre 2017. La Fondation a donc « consommé » 20 K€ de générosité publique collectée avant 2018.

La Fondation a utilisé en 2018 un total de 2 238K€ de générosité publique dont 70 % pour financer des emplois de missions sociales.

Dans le détail, les fonds de générosité publique ont financé :

- la contribution de la Fondation aux projets d'autres associations dont l'Association MSF (493 K€),
- le coût des activités du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (701 K€),
- l'intégralité des bourses d'étude et de recherche octroyées par la Fondation (140 K€),
- l'intégralité des dépenses liées aux programmes 3D, ASTapp et TDR (284K€),
- les emplois de recherche de fonds (359 K€),
- les frais de fonctionnement (260 K€).

Notons qu'en sus de ces 1 249 K€ de réserves de générosité publique non affectées et disponibles pour l'ensemble de ses actions, la Fondation dispose de 339 K€ de dons affectés pour le financement à venir :

- du projet 3D (273 K€)
- du projet ASTapp porté par la future fondation abritée– Fondation Innovators For Humanitarian Action - FIFHA (65 K€)

## / LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

### Bilan Simplifié

ACTIF	2018	PASSIF	2018
Actif Immobilisé	12 129	<i>Dotation initiale &amp; statutaire</i>	854
		<i>Réserve disponible</i>	1 498
		<i>Réserve et sub d'investissement</i>	6 249
Créances	166	<i>Résultat</i>	-94
		Fonds propres	8 508
VMP/Livret	3 009	Fonds dédiés	339
Disponibilités	1 322	Avances MSF	6 000
		Dettes	1 779
<b>Total</b>	<b>16 626</b>	<b>Total</b>	<b>16 626</b>

### L'actif (utilisation des fonds)

**L'actif immobilisé** s'élève à 12 129 K€ nets d'amortissements. Il s'agit d'actifs immobiliers composés de terrains pour 3 349 K€ et de constructions et d'agencement pour 8 780 K€. Ces actifs regroupent notamment les entrepôts, ateliers et bureaux du siège de MSF Logistique à Mérignac. Leur diminution de 660 K€ (dotations aux amortissements de l'exercice) a été compensée par la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement pour 224 K€. Projets financés pour partie par l'Association MSF et pour partie par l'Association MSF Logistique (voir également Passif exigible).

**Les actifs circulants** hors trésorerie s'élèvent à 166 K€. Ils sont principalement composés des créances sur l'association MSF pour 105 K€. Ce montant est à mettre en perspective avec les dettes vis-à-vis de cette même entité pour 1 528 K€ (hors avances de trésorerie).

### Le passif (origine des fonds)

**Les fonds propres** de la Fondation représentent 8 508 K€ à la fin de l'année 2018. Ils comprennent, les dotations initiale et statutaire pour 854 K€, les réserves et subventions d'investissement pour 6 249 K€, les réserves disponibles après affectation du résultat pour 1 405 K€ dont 1 249 K€ provenant de la générosité du public. Ces 1 405 K€ représentent 5,7 mois des emplois de l'exercice 2018.

La dotation initiale d'un montant de 806 K€ se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles et valeurs mobilières de placement. La dotation statutaire, prévue à l'article 13 des statuts de la Fondation, s'élève à 47 K€ fin 2018.

Les réserves et subventions d'investissement incluent 4 529 K€ de fonds privés reçus des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique ainsi que 1 720 K€ de subventions attribuées par des organismes publics. Elles ont comme contrepartie des immobilisations corporelles.

**Le passif exigible** totalise 7 779 K€. Il est composé d'avances reçues et de dettes envers le groupe MSF (7 528 K€), de dettes fournisseurs (30 K€) et de dettes sociales et fiscales (221 K€).

Les emprunts et dettes assimilés d'un montant de 6 000 K€ correspondent au financement octroyé par l'Association MSF pour l'extension de MSF Logistique.

Les dettes envers le groupe MSF incluent notamment 242 K€ correspondant aux financements octroyés par la Fondation à l'Association Epicentre pour le programme de vaccin contre la fièvre jaune, 797 K€ d'avances de trésorerie accordées par l'Association MSF pour financer les travaux en cours sur le site de Mérignac dont 586 K€ pour le compte de l'Association MSF Logistique.

### La trésorerie de fin d'année

La trésorerie, y compris les placements financiers et dons à recevoir, s'élève au 31 décembre 2018 à 4 331 k€

### Conclusion

La Fondation s'attend, compte tenu de l'amendement des dispositifs fiscaux à la défaveur des organisations financées par les dons, à des conditions de collecte difficiles dans les prochaines années. Cette appréhension est nourrie par le constat alarmé d'une baisse de 48% en 2018, des dons reçus par les fondations françaises qui bénéficiaient du dispositif réformé de la loi TEPA, qui contraste avec la progression constante des dons depuis 2013.

Fort de sa capacité d'adaptation, la Fondation a rapidement pris les mesures nécessaires pour s'adapter à la baisse importante des dons, en réduisant en cours d'année les dépenses prévues initialement au budget, au détriment notamment de son soutien aux projets de l'Association MSF.

Les donateurs de la Fondation restent néanmoins mobilisés et continuent de soutenir ses projets. Nous les remercions chaleureusement pour leurs encouragements et contributions à nos actions.

Trésorière  
Stéphanie Brochot